



POUVOIR

Capacité ou possibilité d'agir, de choisir et d'être.

Lorsqu'il y a déséquilibre des pouvoirs, l'enfant perd sa capacité d'agir et de choisir (par exemple, avoir peur à l'école et ne plus bénéficier des conditions optimales pour apprendre, avoir peur de perdre une amitié si l'on ne laisse pas l'autre décider de tout, etc.). Restez alerte aux jeux de pouvoir entre les enfants.

Les enfants ont besoin d'être accompagnés par les adultes pour assurer le développement de leur autonomie, ainsi, les adultes de l'école exercent un certain pouvoir sur les enfants. Soyez vigilant-e, exercez ce pouvoir de façon bienveillante, dans l'intérêt de l'enfant.

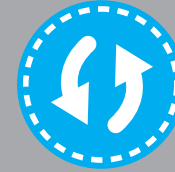


VIOLENCE

Gestes, paroles ou attitudes qui peuvent causer une détresse chez la personne qui en est la cible.

Il existe différents types de violence (verbale, physique, sociale, matérielle, sexuelle, économique). Puisqu'elle crée de la détresse, la violence a toujours une composante psychologique ou le potentiel d'affecter psychologiquement les personnes qui en sont témoins ou qui en sont la cible.

La violence peut être motivée par un désir de prendre le contrôle sur une personne ou une situation. Elle n'est pas toujours dirigée sur une personne, elle peut être, par exemple, dirigée sur des objets. Le tempérament et le vécu ont une influence sur les réactions et les comportements d'une personne qu'elle soit victime, agresseur-euse ou témoin. Ces éléments doivent être considérés pour choisir l'intervention adéquate.

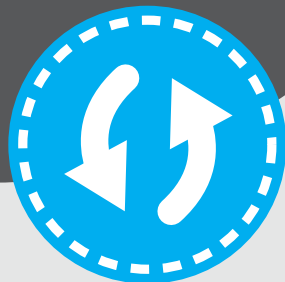


RÉPÉTITION

Qui se produit plusieurs fois.

La répétition de la violence par des gestes, des paroles ou des attitudes a le potentiel de créer un déséquilibre des pouvoirs. La répétition peut se faire par un-e individu-e, ou peut être le résultat de violences perpétrées par plusieurs personnes à des moments différents. C'est par exemple le cas lorsqu'une personne vit des discriminations. Pensons à une personne issue de la diversité culturelle exposée à des commentaires et situations racistes dans son quotidien par des individus et dans les médias.

AUTORITÉ



Relation dans laquelle il y a répétition de gestes non violents entraînant un déséquilibre des pouvoirs. Ce déséquilibre est toutefois motivé par des intentions bienveillantes ou visant le bien être collectif.

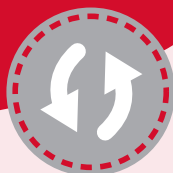
Bien qu'ici les gestes posés ne soient pas violents, il est essentiel de demeurer sensible à l'équilibre des pouvoirs en privilégiant le respect et l'autonomie de l'enfant. Avoir des intentions bienveillantes implique que c'est le bien être de l'enfant qui est au cœur de l'intervention.

Les personnes en autorité doivent être des modèles, surtout que les enfants apprennent aussi par observation

et imitation. En usant de violence dans l'application du pouvoir autoritaire, on démontre que l'intimidation est tolérée dans le milieu. On envoie aussi le message aux enfants que c'est une manière acceptable d'être en relation avec les autres. Une des responsabilités des adultes est d'accompagner les enfants dans leur apprentissage de ce que sont les relations saines.

L'autorité n'est pas intimidante si elle n'utilise pas de violence. Il faut être vigilant-e et ne jamais utiliser la violence (physique, verbale, psychologique) pour asseoir son autorité (ex. : humiliation).

INTIMIDATION



Répétition délibérée de paroles, d'attitudes ou de gestes violents qui entraîne un déséquilibre des pouvoirs ou une prise de contrôle et qui a le potentiel de nuire à la personne qui en est la cible sur les plans psychologique, physique, matériel ou social.

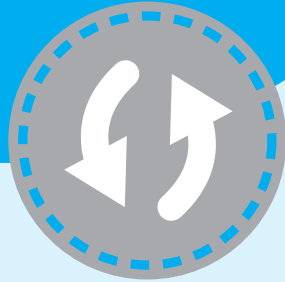
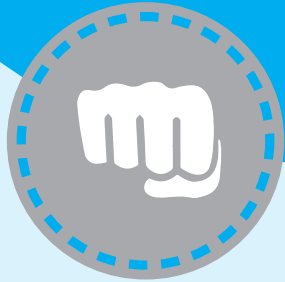
Il est primordial de différencier le conflit de l'intimidation. Parfois, il faut aller creuser dans l'histoire pour bien distinguer les deux. Si les pouvoirs sont équilibrés, une médiation est envisageable. Dans le cas de l'intimidation, le processus de médiation risque de confirmer l'abus de pouvoir et donner des clés supplémentaires à la personne qui intimide. Lorsqu'il est question d'intimidation, si la cible souhaite une rencontre avec la personne qui l'intimide, on expliquera dès le début de cette rencontre que les comportements reprochés sont inacceptables. La seule

finalité acceptable est celle qui permet de mettre fin à la violence. Il faut tout d'abord écouter la cible et l'agresseur-euse individuellement et vérifier si le contexte est idéal pour une telle rencontre. Pour qu'elle porte fruit, les deux partis doivent être ouverts à cette option et adopter une attitude d'ouverture, exempte de violence. Le climat doit être respectueux.

Dans le cas de la cyberintimidation, la répétition est induite par le nombre d'interactions avec une publication (par exemple, le nombre de partages, le nombre de vues, les personnes qui « aiment » la publication, etc.).

Le-la jeune qui est ciblé-e par l'intimidation en ligne l'est souvent aussi dans le réel. À l'inverse, les classes et milieux de vie bienveillants dans le réel constituent un facteur de protection face à la cyberintimidation.

CONFLIT



Mésentente qui peut se traduire par une répétition de manifestations de violence sans déséquilibrer les pouvoirs des personnes impliquées.

Dans un conflit, les pouvoirs demeurent égaux, toutes les parties impliquées conservent leur capacité d'agir et de choisir. Il faut être vigilant·e et veiller à ce que le conflit ne s'envenime pas.

Les conflits existent dans toutes les relations et sont souvent liés aux différences de perceptions, à une communication déficiente ou aux valeurs divergentes. S'il peut y avoir répétition d'attitudes, de paroles ou de

comportements violents lors d'un conflit, celui-ci n'entraîne pas de déséquilibre des pouvoirs. Les conflits bien résolus permettent de grandir dans la relation et de renforcer les liens, ainsi, un conflit peut être positif! Naviguer à travers les conflits est une compétence sociale qui se développe dès l'âge préscolaire et les adultes peuvent accompagner les enfants dans cet apprentissage.

Attention! Les conflits de valeurs n'ont souvent pas de fin et peuvent mener à l'intimidation. Ils participent à l'exclusion et à la création de sous-groupes. À défaut de résoudre le conflit, il faut dans ce cas en faire une saine gestion en misant sur l'ouverture à l'autre et le respect des droits et libertés de chacun·e.

AGRESSION



Attitudes, paroles ou gestes de violence utilisés contre une personne et qui provoquent un déséquilibre des pouvoirs, sans qu'il y ait nécessairement répétition.

L'agression, ou voie de fait, est définie par le Code criminel canadien. Il s'agit d'utiliser la force contre une personne, ou encore de menacer une personne d'utiliser la force contre elle, avec ou sans arme. Chez les enfants, il peut s'agir de pousser, frapper, mordre, lancer un objet sur l'autre, etc. Une agression peut aussi être verbale (par exemple insulter). Lors d'une agression, il y a violence et débalancement des pouvoirs. Il faut intervenir immédiatement pour mettre fin à l'agression. Il faut faire

preuve de vigilance pour que l'agression ne se répète pas.

Attention! L'agression n'est pas moins grave que l'intimidation parce qu'il n'y a pas de répétition. Une agression peut avoir un impact sur le sentiment de sécurité d'une personne et laisser d'autres séquelles psychologiques ou physiques.

L'agression est à distinguer du jeu de bataille. Les jeux de batailles peuvent être positifs et contribuer au sain développement des enfants, peu importe le genre. La bataille n'est pas l'apanage des garçons!

DÉNONCER OU RAPPORTER?

« Stool », « snitch », porte-panier, rapporteur-euse, cafteur-euse... aller voir l'adulte pour raconter une chicane ou pour aviser d'un manquement à une règle n'est généralement pas bien perçu de la part des autres enfants, surtout en vieillissant. Cette réalité constitue un frein lorsqu'il est question de dénoncer des situations qui comportent des dangers ou qui peuvent causer préjudices, comme c'est le cas de l'intimidation. C'est pourquoi il est bien important de distinguer dénoncer et rapporter.

Demandez-vous : est-ce que cette situation est dangereuse?

Si un-e enfant souhaite jouer dangereusement, si un-e enfant en menace un-e autre ou répand des rumeurs à son sujet, il est non seulement adéquat, mais primordial d'en aviser l'adulte., si un-e enfant en menace un-e autre ou répand des rumeurs à son sujet, il est non seulement adéquat, mais primordial d'en aviser l'adulte. Dénoncer permet aux adultes d'agir pour assurer la sécurité des enfants, alors que c'est leur rôle de le faire.

L'enfant qui rapporte une situation qui ne comporte pas de danger (par exemple, un-e enfant mâche de la gomme alors que c'est interdit) peut avoir différents motifs.

Généralement, l'enfant cherche un bénéfice, comme obtenir l'approbation de l'adulte. On peut alors questionner l'enfant : est-ce que tu viens me parler pour la sécurité? Nommez à l'enfant qu'il s'agit de rapportage.

Lorsque l'enfant rapporte des éléments qui sont liés à un conflit (par exemple, il y a tricherie au ballon chasseur), plutôt que de questionner l'enfant sur ces éléments du conflit, questionnez sur ce qui a été entrepris par le groupe pour tenter de résoudre le conflit. Offrez votre aide au besoin (voir la fiche conflit).

Certain-es peuvent chercher à faire punir un-e autre enfant. Dans ce cas, il peut s'agir d'intimidation. Observez les dynamiques dans le groupe. Est-ce que d'autres éléments portent à croire qu'il y a intimidation?

L'ANONYME

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal 

ENSEMBLE CONTRE
l'intimidation!

Avec la participation financière de :

Québec 